



**Le Parc garant de
la cohérence sur
son territoire.**

Nouvelle Charte 2008 -2019 trois orientations stratégiques :

- Agir pour les patrimoines naturels et culturels
- Soutenir la dynamique économique dans le respect du développement durable
- Développer un territoire vivant et solidaire

Axe 6 : Assurer l'unité du territoire par des partenariats actifs.



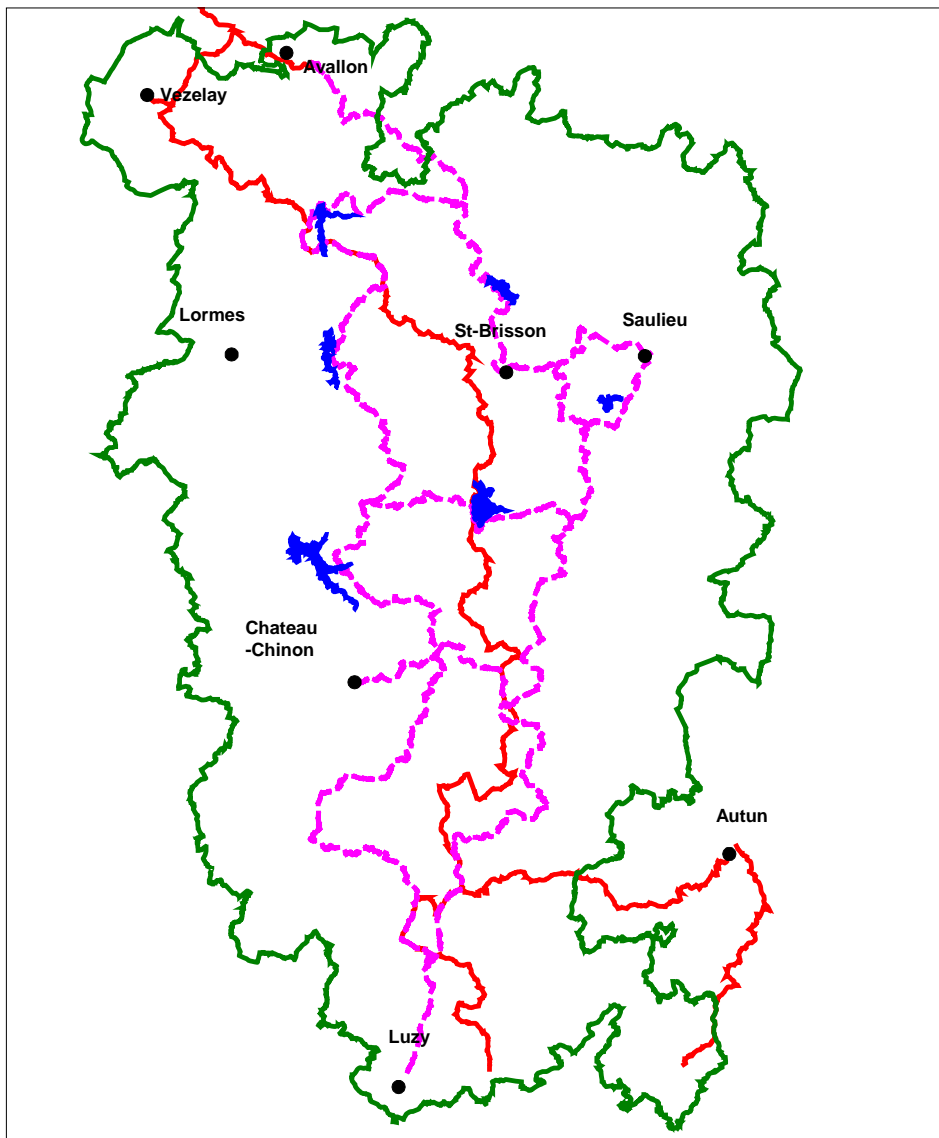


Les itinéraires de randonnée sur le territoire du Parc

☞ Trois niveaux

- 1 / Les itinéraires inscrits dans la charte au plan de Parc
- 2 / Les itinéraires créés et promus par le Parc
- 3 / Les itinéraires existants pour lesquels le Parc n'a aucune responsabilité

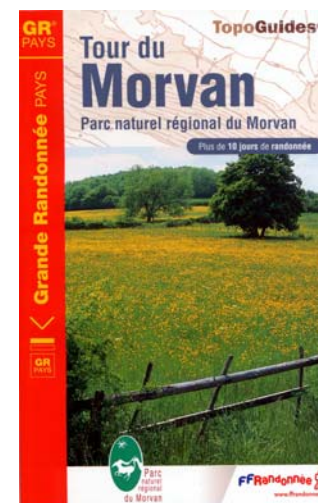
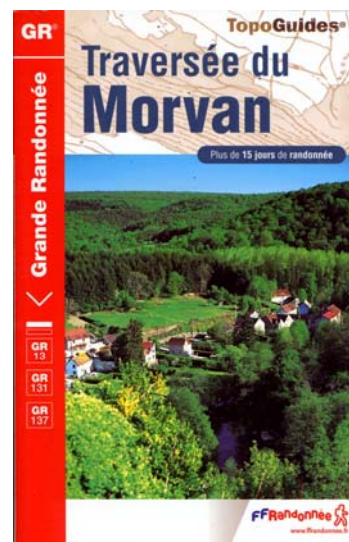
Les itinéraires de Grandes Randonnées



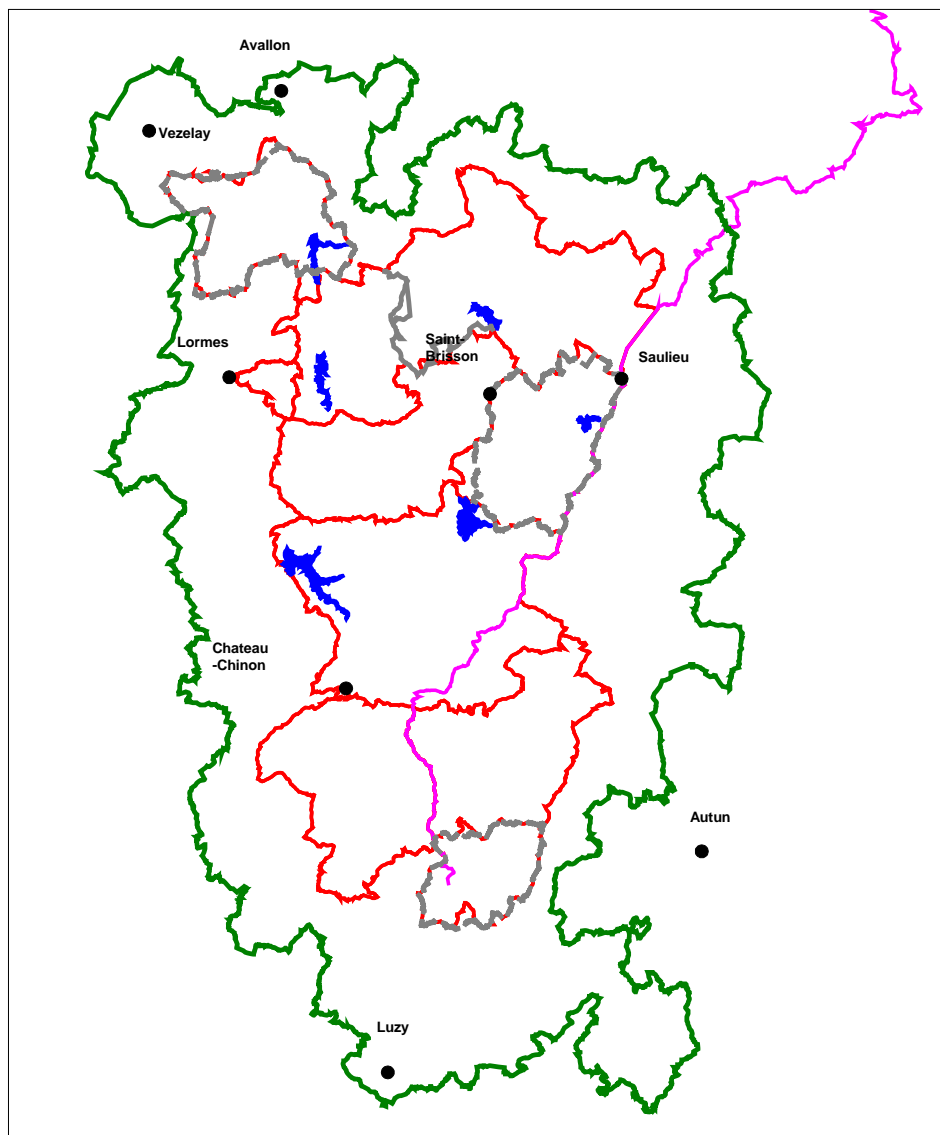
- Contour du Parc
- GR 13
- - - GR de Pays Tour du Morvan

1 / Inscrits au plan de Parc

- le GR 13
- le GR Tour du Morvan par les grands lacs



Les Itinéraires de randonnée équestre

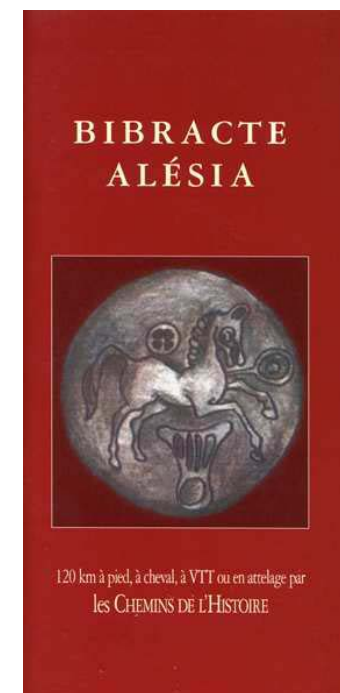
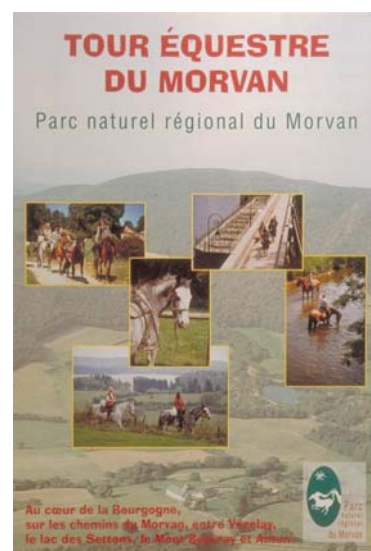


-  Tour équestre du Morvan
-  Bibracte-Alésia
-  Circuit attelage

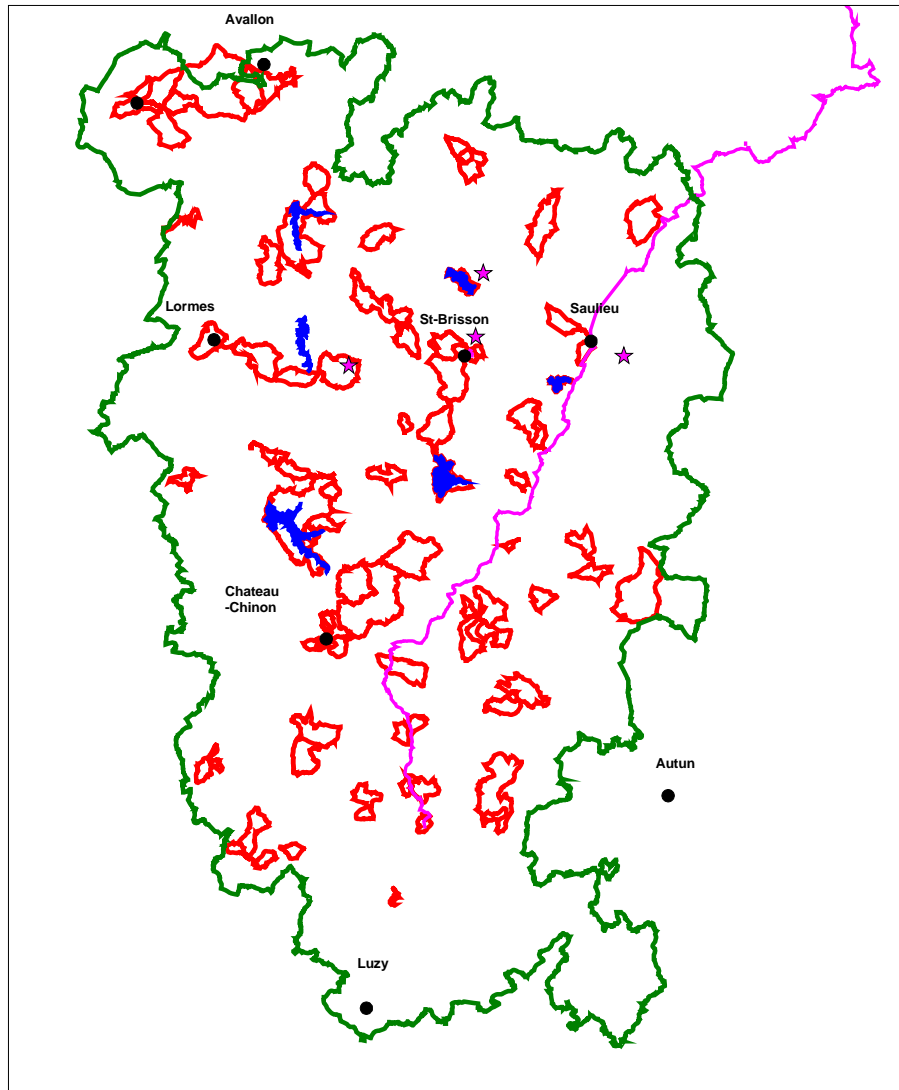
1 / Inscrit au plan de Parc

- Le tour équestre du Morvan :
500 kms balisés reliant des hébergement et prestataires équestres

- Bibracte-Alésia



Les Petites Randonnées et sentiers
à thème sur le territoire du Parc

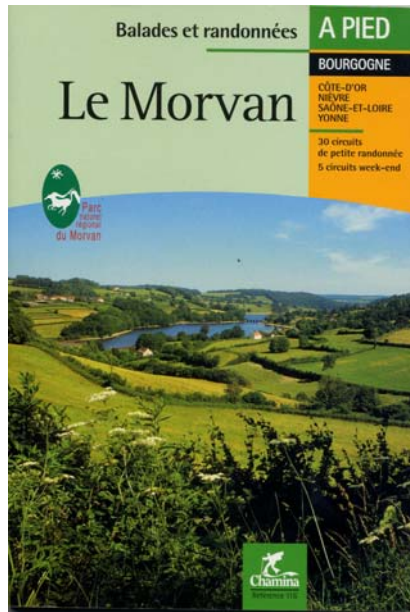


21 Communes point de départ, 2500 km de circuits balisés

- Petites randonnées
- ☆ Sentiers à thème

2 / Itinéraires créés et promus par le Parc

- 80 circuits balisés de trois à quarante kilomètres aux normes de la Fédération et promus dans des éditions nationales ou locales :
- 5 sentiers de découverte



2 / Itinéraires créés et promus par le Parc

- plus de 80 PR et sentiers de découverte

SENTIER DE DÉCOUVERTE DE LA CROISSETTE
PR 1 - Promenade pédestre de 2,5 km en 1 heure

Départ : Gîte d'étape de la Croisette.
Au cours d'une randonnée à travers une forêt gérée par l'Office National des Forêts, et à l'abri des vents d'accompagnement qui vous poussent vers procurer un Châtaî forestier de la Croisette, vous découvrirez une forêt cultivée pour la production de bois. Le sentier est ponctué de huit bornes commentées dans le livre.
Après le parking du gîte, en 1, obligé à droite puis par la piste forestière (passerelle provisoire), soit par un chemin plat à droite (en cas de crues).
En 2, à la croisée des chemins, s'engager à gauche, couper la route, monter et, en 3, suivre à gauche le G.R. 13 balisé en rouge et blanc jusqu'à la Croisette.
En 4, pour accéder au point de vue sur Avallon et la chapelle de Saulieu d'Iland, monter à droite. Revenir sur ses pas et, en 5, au niveau du cimetière, descendre à gauche.
A la route, aller à droite. Au centre de Nanchèvre, en 8, descendre à gauche par le G.R. 13. Suivre alors le balisage rouge et blanc jusqu'à Saint-Père.
Continuer par le chemin principal et, en 7, descendre à gauche.



Parc Naturel Régional du Morvan

GLAUX-EN-VALLE : BOULE DES MAURES DE LA TUNNE
Promenade pédestre de 6 km en 2 heures

Départ : bureau de poste de Glax.
Monter et prendre aussitôt à gauche le D.500.
En 1, rejoindre le G.R. 13 | suivre le balisage rouge et blanc.
En 2, le G.R. descend à gauche.
En 3, quitter le G.R. pour bifurquer à droite : suivre le balisage jaune.
En 4, prendre à droite ainsi qu'en 5.
En 6, couper le D.500 et prendre un face.
En 7, tourner à droite et, à la fourche suivante, s'engager à gauche.
Continuer par le chemin le plus large.
En 8, bifurquer à droite en angle aigu et rejoindre le G.R. 13.
Revenir en 1. et prendre à gauche pour rejoindre Glax par le D.500.



Parc Naturel Régional du Morvan

Balisage jaune, puis jaune et rouge.
Départ : Eglise de Chaumard.
Après l'église, s'engager à gauche dans le chemin qui monte dans le bois.
En 1, poursuivre par le G.R. Tour du Morvan. Suivre alors le balisage jaune et rouge.
Après le hameau, le G.R. prend à droite par un chemin de terre.
En 2, juste avant la route, quitter le G.R. pour descendre à droite. Suivre le balisage jaune.
Continuer par le chemin principal et, en 3, au croisement, monter tout droit par le chemin le plus large.
En 4, juste avant le ruisseau descendre à droite vers le moulinet du maquis.
En 5, à la halle, emprunter le D 505 à droite et, en 6, monter par le chemin à droite.
En 7, prendre la route à gauche et, en 8, monter à droite. Rejoindre le G.R. à l'Huis Bernard et suivre le balisage rouge et jaune jusqu'en 1. La descendre à gauche pour regagner Chaumard.



Parc Naturel Régional du Morvan

SAINT-PÈRE : BOUCLE DE THAROISEAU
Promenade pédestre de 8 km en 3 heures

Départ : église de Saint-Père.
Aller vers le centre du village. Au D.957, prendre à droite, franchir la Cure et tourner aussitôt à droite.
En 1, s'engager sur la route goudronnée à gauche.
En 2, aller à gauche.
En 3, monter à droite.
A Tharoiseau, bifurquer à droite et ensuite à gauche.
En 4, pour accéder au point de vue sur Avallon et la chapelle de Saulieu d'Iland, monter à droite. Revenir sur ses pas et, en 5, au niveau du cimetière, descendre à gauche.
En 6, monter à droite, couper le D.957 et prendre la rue en face, descendre à gauche et ensuite à droite.
Continuer par le chemin principal et, en 7, descendre à gauche.
A la route, aller à droite. Au centre de Nanchèvre, en 8, descendre à gauche par le G.R. 13. Suivre alors le balisage rouge et blanc jusqu'à Saint-Père.



Parc Naturel Régional du Morvan

SAULIEU : BOUCLE DU BOIS DE BRENIL
promenade pédestre de 11 km en 4 heures

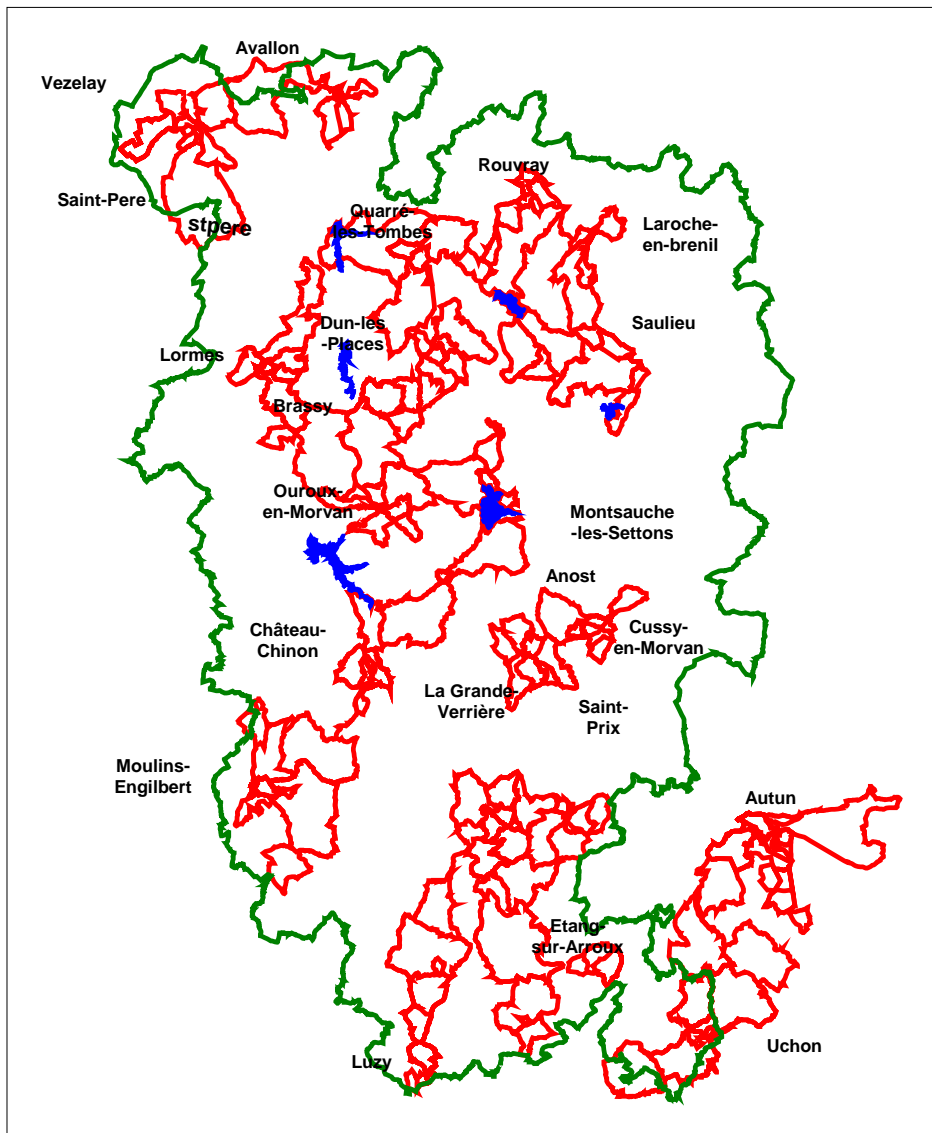
Départ : Maison du touriste du Saulieu.
Revenir d'abord les balises jaunes et rouges du G.R. Tour du Morvan en direction de Paris par la N.6.
En 1, après le camping, le G.R. bifurque à gauche.
En 2, monter à gauche.
En 3, le G.R. traverse le large pré et, 50 m après, bifurque à droite avant de rejoindre un chemin plus large. Traverser alors à gauche et, 50 m après, à droite.
En 4, prendre à gauche et, en 5, suivre la ligne forestière à droite.
En 6, quitter le G.R. pour aller à droite.
Suivre alors le balisage jaune.
En 7, bifurquer à droite pour le ruisseau.
En 8, s'engager par le chemin à droite.
Quitter le pré et rejoindre un autre chemin forestier.
En 10 au Préton, tourner à droite et revenir sur ses pas jusqu'à Breuil.



Parc Naturel Régional du Morvan



L' espace VTT du Parc du Morvan



21 Communes point de départ, 2500 km de circuits balisés

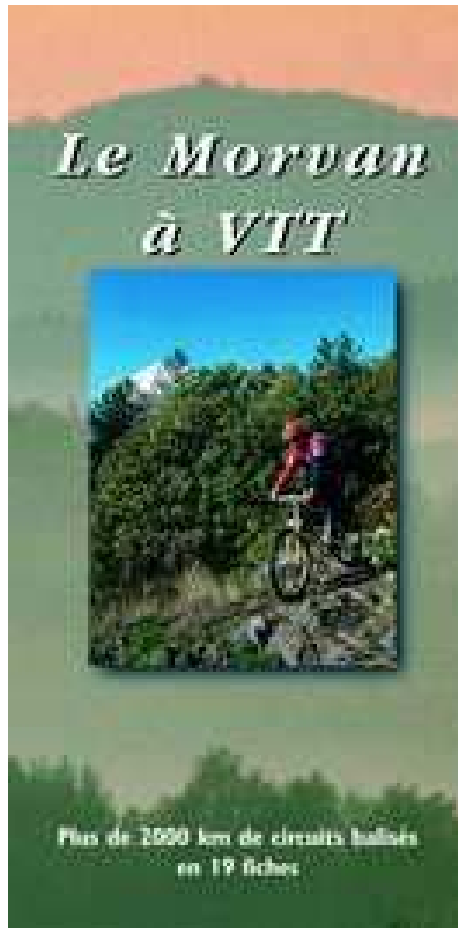
- Contour du Parc
- Circuits VTT

2 / Itinéraires créés et promus par le Parc

Espace VTT du Parc du Morvan , labellisé par la Fédération Française de cyclisme :

- 2500 km balisés
- 25 communes point de départ

Site VTT



2 / Itinéraires créés et promus par le Parc

- 25 communes point de
départ :

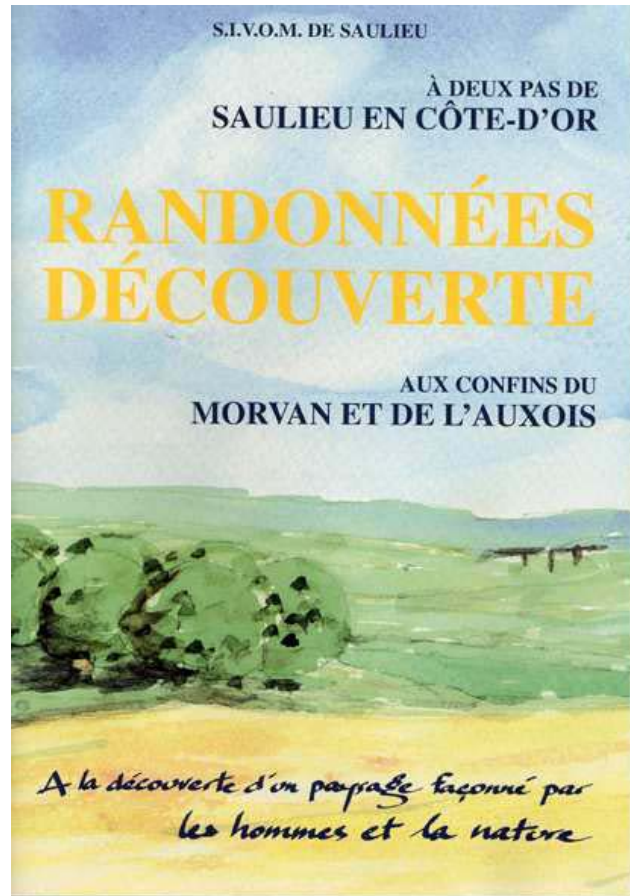
3 dans l 'Yonne

3 en Côte d 'Or

9 en Saône et Loire

10 dans la Nièvre

3 / Les autres itinéraires



- la responsabilité du Parc n'est pas engagée
- créés en concertation ou non avec le Parc
- promus ou non
- entretenus ou non